Rapport de M. J. E. Cyr.

Delegue a la Convention de la C. O. F., Tenue a LeSueur.

MONSIEUR LE CHEF RANGER,
MESSIEURS ET FRÈRES,

J'ai cru vous être agréable ce soir, en vous donnant un compte-rendu de la 4ième Convention des Forestiers Catholiques de l'Etat de Minnesota, tenue à LeSueur, le 16 août dernier.

Cette tâche, si je puis l'appeler ainsi, m'est d'autant plus douce, qu'elle me permet en même temps de remplir un devoir que m'impose tout naturellement ma position de délégué à cette Convention.

Quelques mots sur LeSueur et son origine ne seront pas ici hors de place, car je suis heureux de pouvoir faire connaître cette charmante petite ville, si généreuse et si hospitalière.

Située sur la rive Est de la rivière Minnesota, à 63 milles au Sud-Ouest de la ville de Saint-Paul, LeSueur dont la population totale n'est que de 2,500 âmes, compte à peu près 360 familles catholiques, ce qui donne une population catholique moyenne de 800 âmes.

Comme dans toutes les petites villes américaines, l'étranger y trouve un mouvement et une activité dans les affaires, peu ordinaires de ce côté-ci de la frontière.

Deux rues principales parallèles à la Rivière Minnesota, se partagent le quartier des affaires et celui des résidences. On y compte une Eglise Catholique, sous le vocable de Ste Anne, et cinq églises destinées au Culte Protestant. Etant le centre agricole du Comté de LeSueur, et malgré sa population peu nombreuse, cette petite ville possède trois banques, deux journaux hebdomadaires, un moulin à farine, une manufacture de laine et une manufacture de voitures.

La partie des résidences charme l'œil par sa beauté pittoresque. On y voit des résidences princières qui, me dit-on, ont coûté jusqu'à $18,000.

Evidemment, si le *Yankee* de LeSueur, comme ses frères d'autres parts, est adorateur du "mighty dollar," pour ne pas dire du *veau d'or*, il aime aussi à retrouver le soir le repos et le comfort à son foyer. En effet, quelle ambition plus noble et plus légitime que celle qui porte l'homme à dorer et embellir le nid où doivent s'épanouir pendant sa trop courte existence les êtres qui lui sont chers.

Les poètes auront beau chanter, que le bonheur ne se trouve que sous le toit de chaûme, je me permettrai de différer d'opinion avec eux, quitte à leur faire perdre, cette douce et innocente illusion. Non, pour le cœur pur et l'homme honnête, la fortune est un accessoire bien puissant pour augmenter la somme de bonheur chez celui à qui, la conscience ne reproche rien.

Avec cette digression de mon sujet, je continue.

Quelle a été l'origine du nom de LeSueur, donné à la petite ville dont je viens de vous parler ?

LeSueur était un voyageur français, qui le premier, visita le pays connu aujourd'hui sous le nom de Minnesota.

Il y fit son premier voyage en 1683.

En 1689, il y fit un second voyage, en compagnie du fameux voyageur Nicholas Perrot, et en 1693, il y fut envoyé de nouveau par le Comte de Frontenac.

Après deux ans de séjour dans ces régions, vierges encore de toute civilisation, il se rendit à Montréal, et amena avec lui un Chef Sioux et une Sauvagesse, femme de ce dernier.

C'étaient les premiers Sauvages de cette terrible tribu que l'on voyait à Montréal.

Dans son voyage de 1693, au pays des Sioux, comme on appelait alors la région du Minnesota, LeSueur bâtit un fort au Lac Pepin, sur le haut du Mississipi.

(*A suivre*)

Revue Commerciale.

BLÉ.—Il se fait peu d'achats, d'ailleurs la récolte n'est point finie.

On cote 75 cents pour le vieux blé et 60 cents pour le nouveau.

Ce qui semble indiquer que les meuniers ont besoin de blé prêt à moudre.

ISSUES DE MEUNERIE.—La demande reste active. Le son vaut $11.50, le gru, $13.50 la tonne non empochée.

FARINE.—Les prix sont stationnaires.

On cote patente, $2.45 ; Strong Baker, $2.25 ; seconde Baker, $1.75, et XXXX $1.25.

MOULÉE.—Moulée d'avoine, de $28 à $31 par tonne suivant la qualité. Moulée de mais, de $18 à $19.

AVOINE.—Stationnaire à 40c. le minot, par char.

PEAUX.—Légère baisse.

No 1, vert, 7. Moutons, 50c, à 85c. Chevaux, 75c. à $1.50 pièce.

LAINE.—De 8½c. à 9c. pour bonne qualité, Manitoba, brute.

SENECA ROOT.—Le prix est de 18c. pour les lots bien secs et nets de poids moyen.

On paie 19c. par lot de 100 lbs.

Peu d'offres.

FOIN.—Abondant. De $4 à $5 la tonne.

ANIMAUX.—L'offre est bonne. On paie 2½c. à 3c. la lb. sur pied. Les prix sont fermes. Les porcs seuls ont baissé.

On cote 5 cents la livre.

BEURRE.—De 12c. à 14c. la lb. Celui de crèmerie, 18c.

Très rare sur le marché local.

FROMAGE.—Le prix tend à monter mais la quantité du stock non livré fait que la hausse ne se produira pas avant l'écoulement de ce stock.

ŒUFS.—Sont rares et en bonne demande.

On paie de 18c. à 20c. suivant qualité.

VIANDE.—De Boucherie, parée.—Porc, 7½c. Bœuf, 7c. à 7½c. Mouton, 8c. à 9c. Veau, 7c. à 8½c. Agneau, $2.50 à $4 pièce.

Volailles.—60c. à 70c. la paire en vie, par bonne qualité. Poulets du printemps, 25c. à 30c. la paire. Dinde, 10c. la lb., vif.

X...., à un garçon coiffeur qui tout en bavardant vient de lui faire une entaille au menton :

—Mon garçon, vous m'avez entamé un discours, maintenant vous m'entamez la peau ; à l'avenir, modérez le fil de votre rasoir.